

ICI, NOUS RÉALISONS L'ENTRETIEN DE LA VÉGÉTATION POUR VOTRE SÉCURITÉ

Afin de maintenir un réseau fiable et d'assurer la sécurité des voyageurs et des riverains, SNCF Réseau a confié la coupe de ces arbres à l'entreprise GBM sur une distance de 2,000 km du 21 octobre au 02 novembre 2019.

SNCF Réseau est très attentif au patrimoine environnemental et au paysage arboré le long des voies ferrées.

La végétation doit toutefois rester compatible avec la sécurité des circulations des trains, des agents de maintenance et maintenir une infrastructure fiable.

POURQUOI COUPONS-NOUS CES ARBRES ?

Une « mise à blanc » consiste à couper tous les arbres d'une zone identifiée comme « sensible ». La maîtrise de la végétation dans les emprises ferroviaires, sur les voies ferrées et leurs abords est indispensable pour assurer :



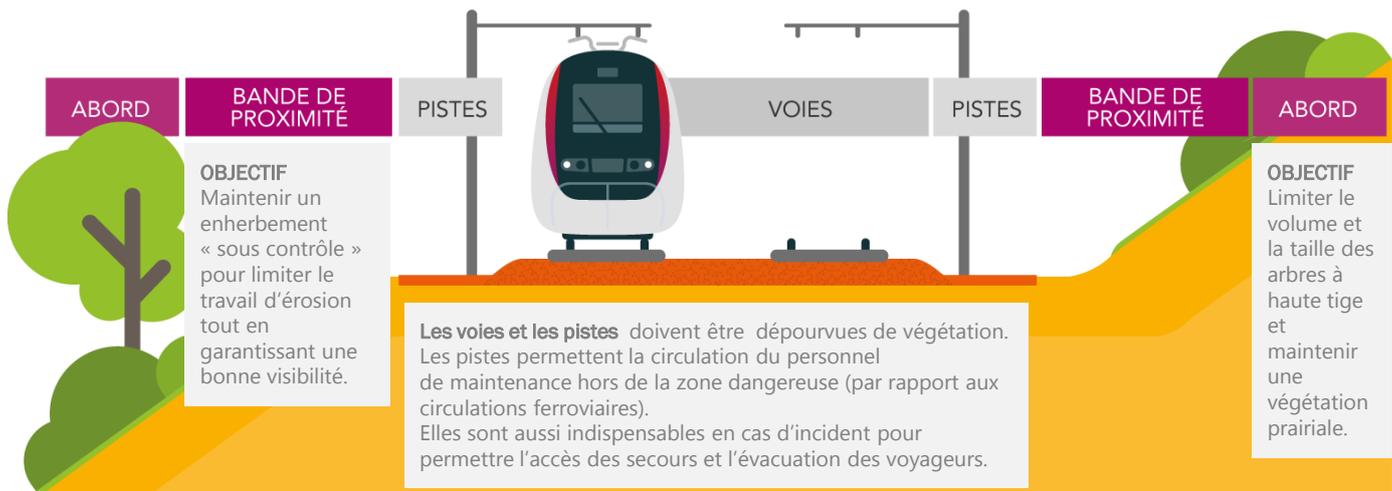
Pour la sécurité des circulations, des riverains et la régularité des circulations :

- + Les feuilles mortes peuvent déclencher l'enrayage ou le patinage des trains.
- + Les chutes d'arbres, de branches ou les feux de broussailles peuvent occasionner l'arrêt des circulations ou l'évacuation des habitations limitrophes.
- + La végétation aux abords des voies augmente le risque de collision avec la faune sauvage.
- + La maîtrise de la végétation permet une surveillance visuelle plus facile de la voie et assure son bon fonctionnement.
- + L'alimentation électrique des trains peut disjoncter.
- + Les branches des arbres peuvent détériorer des caténaires.



Pour la sécurité des agents :

- + Une végétation abondante peut provoquer des accidents de plain-pied pour les agents SNCF.
- + Une végétation abondante peut obstruer la vision des conducteurs pour voir correctement la signalisation.



QUE SE PASSE-T-IL SI ON NE LES COUPE PAS ?

En 2018, des retards de train de :

- + **39 500 min**
dues aux patinages / enrayages de train (liés aux feuilles mortes)
- + **348 000 min**
liées aux chutes d'arbres et de branches
- + **182 000 min**
en raison de heurts d'animaux sauvages
- + **42 000 min**
à cause des incendies aux abords des voies

POURQUOI COUPER CES ARBRES MAINTENANT ?

SNCF Réseau anticipe désormais le développement de la végétation grâce à une maintenance raisonnée.

La maîtrise de la végétation sur le territoire national est traitée dans le cadre d'un plan de maintenance pluriannuel qui définit la stratégie d'entretien de la végétation. L'étude approfondie du territoire permet de réaliser un inventaire de la végétation par zone géographique et par ligne.

Ces données permettent de définir les zones d'interventions prioritaires et d'établir un calendrier prévisionnel des travaux de végétation.

CELA VA-T-IL GÉNÉRER DU BRUIT ?

La présence d'arbres le long des voies n'atténue pas le bruit des trains. Une fois la coupe réalisée, les trains sont plus visibles, mais le niveau sonore reste identique, comme le prouvent les études acoustiques.

Les avantages visuels de la présence des arbres sont indéniables mais ils peuvent compromettre la sécurité des voyageurs ainsi que celle des riverains.



LA BIODIVERSITÉ EST-ELLE IMPACTÉE PAR LA COUPE DE CES ARBRES ?

L'abondance d'arbres limite l'écosystème par l'absence de lumière au sol et ne favorise pas le biotope. Le fait d'abattre ou d'élaguer certaines zones permet la genèse de nouveaux milieux, lesquels sont actuellement en régression en Île-de-France.

SNCF réseau est conscient que les conditions de cette mise à blanc soit difficilement acceptable, et que la gestion de l'information soit à améliorer.

Nous vous assurons qu'aujourd'hui, c'est la seule solution garantissant la sécurité du périmètre dont nous parlons aujourd'hui, et que nous sommes contraints de couper ces arbres.

Nous travaillons quotidiennement à l'amélioration de la gestion de la végétation pour à terme entretenir plus facilement cette dernière, être moins destructif, et favoriser encore plus la biodiversité aux abords de la voie ferrée.



CALENDRIER DES TRAVAUX



TRAVAUX EN JOURNÉE

+ Pas de travaux en journées



TRAVAUX DE NUIT

+ Du 21/10/2019 au 26/10/2019 de 22h00 à 06h00,

Entre le Passage à Niveau N°21 (Rue du Val d'Oise, 95620 Parmain) et le Passage à Niveau N°22 (Gare de l'Isle-Adam-Parmain)

+ Du 28/10/2019 au 02/11/2019 de 22h00 à 06h00,

Entre le Passage à Niveau N°21 (Rue du Val d'Oise, 95620 Parmain) et le Passage à Niveau N°22 (Gare de l'Isle-Adam-Parmain)



TRAVAUX EN WEEK-END

+ Pas de travaux le week-end